

AR Préfecture

Compte administratif 2023 de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Identifiant unique de l'acte :	024-200012474-20240403-2024_04-BF
Numéro d'acte :	2024_04
Date de décision :	03/04/2024
Nature :	DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS
Code matière :	7-1-3-0-0 (Finances locales / Decisions budgétaires / document budgétaire)
Fichier acte :	DOCBUDG-20001247400017-024090-CA-2023-04042024000000.xml
<hr/>	
Fichier(s) annexes(s) :	Signatures compte administratif 2023.pdf
<hr/>	
Collectivité émettrice :	Agence culturelle de la Dordogne
Acte transmis par :	Marian MOONEY
<hr/>	
Date d'envoi de l'acte :	08/04/2024 17:21:20
Date de réception de l'AR :	08/04/2024 17:22:21

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20001247400017

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENT DGNE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	35
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	38
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	39
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	41
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES			A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
	Collectivité	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population		0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)		0,00
5 DGF / population		0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		57,47 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		99,21 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		4,19 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		0,79 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00%
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

I

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 903 741,04	1 862 265,72	0,00	A1 -41 475,32
Investissement	79 792,20	78 374,08 (2)	0,00	A2 -1 418,12
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	1 823 948,84	1 783 891,64 (3)	0,00	A3 -40 057,20

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	0,00 I + II	0,00 III + IV	B1 0,00
Investissement	0,00 I	0,00 III	B2 0,00
Fonctionnement	0,00 II	0,00 IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)

		(6)
TOTAL	A1 + B1	-41 475,32
Investissement	A2 + B2	-1 418,12
Fonctionnement	A3 + B3	-40 057,20

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE ... EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement Section d'investissement	DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	A 1 823 948,84 B 79 792,20	G 1 783 891,64 H 78 374,08
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement Section d'investissement TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	C 0,00 (si déficit) D 0,00 (si déficit) = E + F 1 903 741,04 = G + H + I + J	I 0,00 (si excédent) J 0,00 (si excédent) = L 1 862 265,72
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement Section d'investissement TOTAL CUMULE	A + C + E 1 823 948,84 = G + I + K B + D + F 79 792,20 = H + J + L = A + B + C + D + E + F 1 903 741,04 = G + H + I + J + K + L	1 783 891,64 78 374,08 1 862 265,72

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	74 463,11	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		74 463,11	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	18 982,24
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	18 982,24
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 74 463,11	II 18 982,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	5 329,09	59 391,84
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 5 329,09	IV 59 391,84

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	79 792,20	II + IV	78 374,08
--------------	----------------	------------------	----------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V 0,00	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	79 792,20	II + IV + VI + VII	78 374,08
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-1 418,12		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	653 527,86	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 014 063,68	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	1 736 885,61
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	67 362,96	75 Autres produits de gestion courante (1)	3,13
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	41 673,81
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 734 954,50	Total recettes de gestion des services	1 778 562,55
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	29 602,50	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 764 557,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 778 562,55

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	59 391,84	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 329,09
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 59 391,84	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 5 329,09

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 823 948,84	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 783 891,64
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 823 948,84	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 783 891,64
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	-40 057,20
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	5 329,09	5 329,09
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	74 463,11	0,00	74 463,11
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	74 463,11	5 329,09	79 792,20

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	653 527,86		653 527,86
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 014 063,68		1 014 063,68
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	67 362,96	0,00	67 362,96
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	29 602,50	59 391,84	88 994,34
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 764 557,00	59 391,84	1 823 948,84

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES			II C2
---	--	--	----------

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 982,24	0,00	18 982,24
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		59 391,84	59 391,84
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		18 982,24	59 391,84	78 374,08

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	41 673,81		41 673,81
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 736 885,61		1 736 885,61
75	Autres produits de gestion courante(8)	3,13	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	5 329,09	5 329,09
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 778 562,55	5 329,09	1 783 891,64

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III A
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						
Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N.1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12(1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	179 233,09	79 792,20	0,00	99 440,89	0,00	79 792,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	95 992,00	74 463,11	0,00	21 528,89	0,00	74 463,11
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	77 912,00	0,00	0,00	77 912,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	173 904,00	74 463,11	0,00	99 440,89	0,00	74 463,11
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	173 904,00	74 463,11	0,00	99 440,89	0,00	74 463,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	5 329,09	5 329,09	0,00	0,00	0,00	5 329,09
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 329,09	5 329,09	0,00	0,00	0,00	5 329,09
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	179 233,09	79 792,20	0,00	99 440,89	0,00	79 792,20

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/ 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/ 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III – ADOPTION DU CA				
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				
		Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL		84 320,73	78 374,08	0,00	5 946,65
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		17 989,64	18 982,24	0,00	-982,60
138	Autres subventions invest., non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			17 999,64	18 982,24	0,00	-982,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles			17 999,64	18 982,24	0,00	-982,60
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>		<i>6 829,09</i>	<i>59 391,84</i>	<i>100,16</i>	
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>		<i>59 492,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>		<i>66 321,09</i>	<i>59 391,84</i>	<i>6 929,25</i>	
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté			94 912,36			
Total des recettes d'investissement cumulées			179 233,09	78 374,08	0,00	100 859,01

(1) Recettes justifiées non littérales.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - FAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = FF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	179 233,09	79 792,20	0,00	99 440,89	0,00	79 792,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	95 992,00	74 463,11	0,00	21 528,89	0,00	74 463,11
21578 Autre matériel technique	81 992,00	0,00	0,00	81 992,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	0,00	25 800,00	0,00	-25 800,00	0,00	25 800,00
21838 Autre matériel informatique	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	1 358,68	0,00	3 641,32	0,00	1 358,68
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	47 304,43	0,00	-47 304,43	0,00	47 304,43
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	77 912,00	0,00	0,00	77 912,00	0,00	0,00
2315 Install., matériel et utili.. technique	77 912,00	0,00	0,00	77 912,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	173 904,00	74 463,11	0,00	99 440,89	0,00	74 463,11
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	173 904,00	74 463,11	0,00	99 440,89	0,00	74 463,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	5 329,09	5 329,09	0,00	5 329,09	0,00	5 329,09
	Reprise sur autofinancement antérieur	5 329,09	5 329,09	0,00	5 329,09	5 329,09
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 329,09	5 329,09	0,00	0,00	0,00	5 329,09
	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 329,09	5 329,09	0,00	5 329,09	0,00	5 329,09

- (1) Détailiser les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandataires.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION DINVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA		
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

				III – ADOPTION DU CA			
				SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12 (2)	
TOTAL		84 320,73		78 374,08		0,00	Crédits sans emploi (3)
018	RSA	0,00		0,00		0,00	5 946,65
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00		0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 999,64		18 982,24		0,00	-982,60
10222	FCtVA	17 999,64		18 982,24		0,00	-982,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		0,00	
Total des recettes financières		17 999,64		18 982,24		0,00	-982,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		17 999,64		18 982,24		0,00	-982,60
021	Virement de la section de fonctionnement	6 829,09		0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	59 492,00		59 391,84			100,16
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		467,00			-467,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	338,12		338,12			0,00
28181	Installations générales, aménag't divers	6 323,38		1 152,33			5 171,05
281838	Autre matériel informatique	8 292,10		7 867,57			424,53
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 354,50		1 304,06			1 050,44
28188	Autres immo. corporelles	42 183,90		48 262,76			-6 078,86
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		66 321,09		59 391,84			6 929,25

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 104 344,09	1 818 042,01	5 906,83	0,00	280 395,25	0,00	1 823 948,84
011	Charges à caractère général (3)	739 769,00	647 621,03	5 906,83	0,00	86 241,14	0,00	633 527,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 170 520,00	1 014 063,68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 063,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	97 381,00	67 362,96	0,00	0,00	0,00	30 018,04	67 362,96
6586	Frais fonctionnement des groupes délégués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 007 670,00	1 729 047,67	5 906,83	0,00	272 715,50	0,00	1 734 954,50
66	Charges financières	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	29 603,00	29 602,50			0,50		29 602,50
	Total des dépenses financières	30 353,00	29 602,50	0,00	0,00	750,50	0,00	29 602,50
	Total des dépenses réelles	2 038 023,00	1 758 650,17	5 906,83	0,00	273 466,00	0,00	1 764 557,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	6 829,09	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre Sections (4)	59 492,00	59 391,84			100,16		59 391,84
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	66 321,09	59 391,84			6 929,25		59 391,84
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 104 344,09	1 818 042,01	5 906,83	0,00	280 395,25	0,00	1 823 948,84

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		
		III B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 803 027,91	1 783 891,64	0,00	0,00	19 136,27
013	Atténuations de charges (3)	61 680,00	41 673,81	0,00	0,00	20 006,19
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	-866,79
74	Dotations et participations (3)	1 736 018,82	1 736 885,61	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	3,13	0,00	0,00	-3,13
	Total des recettes de gestion des services	1 797 698,82	1 778 562,55	0,00	0,00	19 136,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 797 698,82	1 778 562,55	0,00	0,00	19 136,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 329,09	5 329,09			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	5 329,09	5 329,09			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	301 316,18				
--	------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 104 344,09	1 783 891,64	0,00	0,00	320 452,45
---	--------------	--------------	------	------	------------

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 104 344,09	1 818 042,01	5 906,83	0,00	280 395,25	0,00	1 823 948,84
011	Charges à caractère général (4)	739 769,00	647 621,03	5 906,83	0,00	86 241,14	0,00	653 527,86
6042	Achats de prestations de services	36 819,00	0,00	0,00	0,00	36 819,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	500,00	441,94	0,00	0,00	58,06	0,00	441,94
60612	Energie - Electricité	1 800,00	2 915,65	0,00	0,00	-1 115,65	0,00	2 915,65
60622	Carburants	10 000,00	2 427,58	0,00	0,00	7 572,42	0,00	2 427,58
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 304,39	0,00	0,00	1 695,61	0,00	1 304,39
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	16 142,44	1 633,80	0,00	6 223,76	0,00	17 776,24
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 489,46	0,00	0,00	-1 489,46	0,00	5 489,46
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 200,00	583,11	0,00	0,00	616,89	0,00	583,11
60661	Médicaments	0,00	6,45	0,00	0,00	-6,45	0,00	6,45
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 011,35	0,00	0,00	-2 011,35	0,00	2 011,35
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	150,00	0,00	-150,00	0,00	150,00
611	Contrats de prestations de services	414 600,00	398 348,99	0,00	0,00	16 251,01	0,00	398 348,99
6132	Locations immobilières	26 680,00	15 840,00	0,00	0,00	10 840,00	0,00	15 840,00
61351	Matériel roulant	26 000,00	23 379,04	0,00	0,00	2 620,96	0,00	23 379,04
61358	Autres	13 500,00	7 494,45	0,00	0,00	6 005,55	0,00	7 494,45
614	Charges locatives et de copropriété	1 320,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	11 150,00	0,00	0,00	-11 150,00	0,00	11 150,00
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	17 105,12	0,00	0,00	6 894,88	0,00	17 105,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	531,20	0,00	0,00	468,80	0,00	531,20
6156	Maintenance	27 000,00	12 939,17	0,00	0,00	14 060,83	0,00	12 939,17
6161	Mutirisques	14 000,00	20 771,03	0,00	0,00	-6 771,03	0,00	20 771,03
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	1 424,99	0,00	0,00	-324,99	0,00	1 424,99
6184	Versements à des organismes de formation	11 750,00	7 165,00	3 739,00	0,00	846,00	0,00	10 904,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00	0,00	250,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 800,00	8 663,40	0,00	0,00	2 136,60	0,00	8 663,40
6228	Divers	2 500,00	300,58	0,00	0,00	2 199,42	0,00	300,58
6231	Annonces et insertions	0,00	1 672,83	0,00	0,00	-1 672,83	0,00	1 672,83
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	70,00	0,00	0,00	-70,00	0,00	70,00
6234	Réceptions	1 000,00	612,24	384,03	0,00	3,73	0,00	996,27
6236	Catalogues et imprimés	14 700,00	21 114,52	0,00	0,00	-6 414,52	0,00	21 114,52
6238	Divers	0,00	824,60	0,00	0,00	-824,60	0,00	824,60
6241	Transports de biens	0,00	12 824,20	0,00	0,00	-12 824,20	0,00	12 824,20

AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6251	Voyages, déplacements et missions	48 800,00	43 438,44	0,00	0,00	5 361,56	0,00	43 438,44
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 721,15	0,00	0,00	278,85	0,00	1 721,15
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	4 443,98	0,00	0,00	4 556,02	0,00	4 443,98
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	1 440,52	0,00	0,00	1 559,48	0,00	1 440,52
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 142,78	0,00	0,00	-1 142,78	0,00	1 142,78
6288	Autres services extérieurs	200,00	310,43	0,00	0,00	-110,43	0,00	310,43
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 170 520,00	1 014 063,68	0,00	0,00	156 456,32		1 014 063,68
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 000,49	0,00	0,00	-2 000,49		2 000,49
6331	Versement mobilité	8 500,00	8 365,29	0,00	0,00	134,71		8 365,29
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	2 838,27	0,00	0,00	661,73		2 838,27
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	96,78	0,00	0,00	-96,78		96,78
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	15 000,00	13 750,44	0,00	0,00	1 249,56		13 750,44
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 702,93	0,00	0,00	-1 702,93		1 702,93
64111	Rémunération principale titulaires	420 000,00	369 705,34	0,00	0,00	50 294,66		369 705,34
64112	SFT, indemnité de résidence	9 000,00	4 850,58	0,00	0,00	4 149,42		4 850,58
NBI		0,00	2 455,94	0,00	0,00	-2 455,94		2 455,94
64113	Autres indemnités	96 000,00	82 304,95	0,00	0,00	13 695,05		82 304,95
64118	Rémunérations	225 000,00	163 308,32	0,00	0,00	61 691,68		163 308,32
64131	Primes et autres indemnités	0,00	33 035,04	0,00	0,00	-33 035,04		33 035,04
64138	Personnel rémunéré à la vacation	32 000,00	19 211,85	0,00	0,00	12 788,15		19 211,85
6414	Congés payés	0,00	129,16	0,00	0,00	-129,16		129,16
6415	Rémunérations des apprentis	12 500,00	7 482,31	0,00	0,00	5 017,69		7 482,31
6417	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	143 400,00	125 435,49	0,00	0,00	17 914,51		125 485,49
6451	Cotisations aux caisses de retraites	150 500,00	136 057,73	0,00	0,00	14 442,27		136 057,73
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 800,00	4 109,27	0,00	0,00	11 690,73		4 109,27
6454	Cotisations pour assurance du personnel	7 200,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00		0,00
6455	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	135,49	0,00	0,00	-135,49		135,49
6457	Versement aux autres œuvres sociales	8 500,00	9 526,25	0,00	0,00	-1 026,25		9 526,25
6474	Médecine du travail, pharmacie	400,00	436,27	0,00	0,00	-36,27		436,27
6478	Autres charges sociales diverses	23 220,00	26 995,99	0,00	0,00	-3 775,99		26 995,99
6488	Autres	0,00	79,50	0,00	0,00	-79,50		79,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	97 381,00	67 362,96	0,00	0,00	30 018,04		67 362,96
65133	Secours d'urgence	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00		2 000,00

AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - CA - 2023

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65811	Droits d'"utilisat° - informatique nuage	27 500,00	24 165,18	0,00	0,00	3 334,82	0,00	24 165,18
65818	Autres	69 000,00	40 008,08	0,00	0,00	28 981,92	0,00	40 008,08
65888	Autres	881,00	1 189,70	0,00	0,00	-308,70	0,00	1 189,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 007 670,00	1 729 047,67	5 906,83	0,00	272 715,50	0,00	1 734 954,50
66	Charges financières	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
6688	Autres	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgetaires) (4)	29 603,00	29 602,50			0,50		29 602,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	29 602,50			-29 602,50		29 602,50
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	29 603,00	0,00			29 603,00	0,00	29 602,50
Total des charges financières et spécifiques		30 353,00	29 602,50	0,00	0,00	750,50	0,00	29 602,50
Total des dépenses réelles		2 038 023,00	1 758 650,17	5 906,83	0,00	273 466,00	0,00	1 764 557,00
023	Virement à la section d'investissement	6 829,09						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	59 492,00	59 391,84			100,16		59 391,84
6811	Dot. amort. immos incorporelles	59 492,00	59 391,84			100,16		59 391,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		66 321,09	59 391,84			6 929,25		59 391,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 803 027,91	1 783 891,64	0,00	0,00	19 136,27
013	Atténuations de charges (4)	61 680,00	41 673,81	0,00	0,00	20 006,19
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	274,27	0,00	0,00	-274,27
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	0,00	27,50	0,00	0,00	-27,50
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 520,00	16 451,14	0,00	0,00	25 068,86
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	20 160,00	12 933,70	0,00	0,00	7 226,30
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	11 987,20	0,00	0,00	-11 987,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 736 018,82	1 736 885,61	0,00	0,00	-866,79
74718	Autres participations Etat	159 919,00	169 919,00	0,00	0,00	-10 000,00
7472	Participation régions	48 000,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 472 000,00	1 474 479,30	0,00	0,00	-2 479,30
74748	Participation autres communes	0,00	24 765,39	0,00	0,00	-24 765,39
74758	Participation autres groupements	0,00	10 387,81	0,00	0,00	-10 387,81
747888	Autres	56 099,82	9 334,11	0,00	0,00	46 765,71
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	3,13	0,00	0,00	-3,13
75888	Autres	0,00	3,13	0,00	0,00	-3,13
Total des recettes de gestion des services		1 797 698,82	1 778 562,55	0,00	0,00	19 136,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 797 698,82	1 778 562,55	0,00	0,00	19 136,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 329,09	5 329,09			0,00
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	5 329,09	5 329,09			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		5 329,09	5 329,09			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

	Montant net	0,00
--	-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litigieuses.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

		IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDS		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDS		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	9,00	9,00	9,00
1	AB	0,00	0,00	0,00	3,00
	C	1,00	0,00	1,00	0,00
	A	1,00	0,00	1,00	0,00
	A	1,00	0,00	1,00	0,00
	B	2,00	0,00	2,00	0,00
	B	4,00	0,00	4,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00
1	B	0,00	0,00	0,00	1,00
	C	1,00	0,00	1,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe					
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	0,00
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		16,00	0,00	16,00	15,00	4,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotiels de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotiels de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotielle de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotielle de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CBD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1		A	ADM	821	0,00	
1		A	ADM	650	0,00	CDI
1		B	TECH	480	0,00	CDI
1		B	ADM	514	0,00	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),

S : Social

MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animations,

POL : Police,

POMP : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non titulaires.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accès au territoire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accès au territoire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins ou la nature des fonctions, sous réserve que aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-part de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il s'agit d'un contrat à durée indéterminée rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-362 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

332-363 : Emplois supérieurs ; emplois de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV**B9**

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
IV	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	5 329,09	5 329,09
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	5 329,09	5 329,09

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution	TOTAL
D001 de l'exercice précédent (N-1)		D001 de l'exercice précédent (N-1)	II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 329,09	0,00	5 329,09

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

		IV	
		C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
		C.1.2	
RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Liquidé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		84 320,73	III
Ressources propres externes de l'année (a)		17 999,64	18 982,24
10221 TLE		0,00	0,00
10222 FCTVA		17 999,64	18 982,24
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00	0,00
10228 Autres fonds d'investissement		0,00	0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		66 321,09	59 391,84
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
2805 Licences, logiciels, droits similaires		0,00	467,00
2817848 Autres matériels de bureau et mobiliers		338,12	338,12
28181 Installations générales, aménagt divers		6 323,38	1 152,33
281838 Autre matériel informatique		8 292,10	7 867,57
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers		2 354,50	1 304,06
28188 Autres immo. corporelles		42 183,90	48 262,76
29... Dépréciations des immobilisations			
31... Matières premières (et fournitures) (4)			
33... En-cours de production de biens (4)			
35... Stocks de produits (4)			
39... Dépréciation des stocks et en-cours			
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49... Dépréciation des comptes de tiers			
59... Dépréciation des comptes financiers			

AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - AGENCE CULTURELLE DEPARTEMENTALE DORDOGNE - PERIGORD - CA - 2023

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
		6 829,09

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	78 374,08	0,00	0,00	78 374,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (5)
	73 044,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

V – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/03/2024

Présenté par Le (1),

A Périgueux, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration (2), réunie en session ordinaire

A Périgueux, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.